

Communiqué de presse

Les autorités régionales se prononcent sur l'engagement financier de l'Etat français dans le projet de la nouvelle liaison ferroviaire de l'EuroAirport

En réaction à la publication du « rapport Duron », le 1^{er} février dernier, qui ne recommande que partiellement à l'Etat français de cofinancer le projet de nouvelle liaison ferroviaire de l'EuroAirport (NLF EAP), les Autorités Organisatrices des Transports (AOT) concernées ont envoyé une lettre commune au Premier Ministre, Edouard Philippe. La Région Grand Est, ainsi que les cantons suisses de Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Soleure expriment leur grand étonnement quant à cette faible priorité, ce projet étant porté depuis de nombreuses années conjointement par la France et la Suisse. Ils soulignent leur attente de l'Etat français de prévoir un financement ferme pour ce projet d'envergure trinationale dans son programme d'investissement à l'horizon 2022-2027.

Le 1^{er} février 2018, M. Philippe Duron remettait au Gouvernement français le rapport du Conseil d'orientation des infrastructures (« rapport Duron »). Ce rapport recommande au Gouvernement une priorisation des projets d'infrastructure en trois scénarios. Seul le troisième scénario contient une contribution de l'Etat français de 50 M€ à la NLF EAP.

Dans leur lettre commune, la Région Grand Est et les cantons suisses de Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Soleure expriment leur grand étonnement quant à cette faible priorisation. Récemment, ils ont en effet fait avancer le projet NLF EAP d'un pas important, avec la signature d'une déclaration d'intention relative à la future desserte ferroviaire de l'EuroAirport, dont ils sont les autorités organisatrices (cf. le communiqué du 18.12.2017). Dès lors, l'investissement dans l'infrastructure est lié à un bénéfice direct : le TER200 Strasbourg-Bâle ainsi que les trains du RER trinational vers Mulhouse, Bâle, Liestal et Laufon desserviront l'EuroAirport six fois par heure et par direction. Ainsi, non seulement l'accessibilité de l'EuroAirport sera plus accessible, mais aussi l'espace entier de l'agglomération transfrontalière pourra bénéficier d'une amélioration considérable de la mobilité.

Au vu du bénéfice évident du projet, différentes parties ont déjà signalé leur volonté de cofinancer le projet NLF EAP : la confédération suisse a prévu un montant dans son projet de consultation de la prochaine étape d'aménagement 2030/35 de l'infrastructure ferroviaire ; les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne ont déjà antérieurement annoncé la possibilité d'un cofinancement ; enfin, un cofinancement européen est également possible par l'inscription dans le corridor RTE-T Mer du Nord Méditerranée. Toutefois, un engagement financier de l'Etat français est une condition indispensable pour qu'un tel cofinancement par les différentes parties puisse aboutir.

Dans ce contexte, la Région Grand Est, ainsi que les cantons de Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Soleure, sollicitent conjointement l'inscription d'un financement ferme du projet NLF EAP à l'horizon d'investissement 2022-2027 dans la future Loi d'Orientation sur les Mobilités. D'autant plus que le projet de la NLF EAP s'insère parfaitement dans la stratégie de l'Etat français de favoriser les mobilités du quotidien.

Contact : Emanuel Barth, Agglo Basel (trireno)
Tél. +41 61 926 90 55, e-mail : Emanuel.Barth@agglobasel.org

